

Fiche de poste chargé(e) de mission Energies Marines Renouvelables

Lieu : basé à Lorient au Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan (présence à prévoir à l'antenne du Comité à Auray)

Nature du contrat : CDD de remplacement (congé maternité)

Prise de poste : le 2 mai 2022, entretiens prévus le 6 avril 2022

CONTEXTE

Dans le cadre des Accords de Paris sur le Climat (plus connus sous le nom de COP 21) de décembre 2015, la France s'est engagée à plafonner ses émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à limiter la hausse des températures moyennes sur la planète. Suite à cet Accord, l'Union Européenne a adopté en décembre 2019 un « Pacte vert pour l'Europe » qui fixe des objectifs contraignants, notamment une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% (par rapport au niveau de 1990) d'ici 2030 et une neutralité climatique de l'UE à l'horizon 2050.

Depuis 2015, la France est donc engagée dans une politique de transition énergétique qui vise à réduire la part du nucléaire, améliorer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables. La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit même que les énergies renouvelables représentent 40% de la consommation de l'Hexagone d'ici 2030. Les énergies marines renouvelables (EMR) font partie des outils pour atteindre cet objectif et la Bretagne s'est dotée d'un "pacte électrique" dont l'ambition est de répondre durablement aux défis auxquels elle se trouve confrontée en termes de sécurisation de son alimentation électrique pour les années à venir.

Dans le contexte du développement des EMR dans le Morbihan, le CRPMEM de Bretagne, en lien avec les Comités des Pêches départementaux concernés, mène une action de concertation avec les pêcheurs professionnels. Les objectifs sont d'assurer une prise en compte des activités de pêche durant toutes les phases d'un projet, une cohabitation optimale en mer lors des phases d'études préliminaires des projets de développement des EMR et de permettre le partage d'informations entre les différentes parties prenantes. Cela comprend diverses actions telles que, une animation des espaces dédiés aux échanges et au partage d'information entre les parties intéressées, un partage des connaissances empiriques des professionnels sur les secteurs de développement de projets EMR, ...

OBJECTIFS DU POSTE

Le/la chargé(e) de mission exercera ses fonctions sous l'autorité du Président et de la secrétaire générale. En tant qu'interlocuteur privilégié, il/elle travaillera en étroite collaboration avec les pêcheurs professionnels et leurs représentants, les services de l'Etat et les porteurs de projets.

MISSIONS

Suivi des projets éoliens :

- Défendre les intérêts des pêcheurs professionnels (veiller à la prise en compte des activités de pêche, de leurs spécificités et de leur saisonnalité) ;
- Être l'interlocuteur privilégié auprès des porteurs de projets, des services de l'Etat, des Comités des Pêches, des bureaux d'études et des professionnels ;
- Animer les espaces d'échanges mis en place avec les parties prenantes des projets ;
- Suivre les campagnes scientifiques et implantation d'instruments de mesures ;
- Rédiger des documents d'analyse et de synthèse sur les activités de pêche sur les futurs sites d'implantations des projets et de leurs raccordements à partir des données disponibles dans la base de données VALPENA;
- Relayer les informations auprès des professionnels.



Suivi des projets hydroliens :

- Rédiger le diagnostic des activités de pêches dans le Golfe du Morbihan à partir des données disponibles dans la base de données VALPENA (travail en collaboration avec la chargée de mission VALPENA);
- Participer aux réunions de suivi ;
- Relayer les informations auprès des professionnels.

SPECIFICITES DU POSTE

- Déplacements professionnels à prévoir
- Permis B et véhicule indispensables
- Travail seul et en équipe selon les missions
- Flexibilité et disponibilité dans l'exécution des missions
- Polyvalence (missions alliant travail administratif et travail de terrain)

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- Niveau d'études requis : bac + 5 ou équivalent par expérience dans la gestion de l'environnement et du littoral
- Expérience de 2 ans exigée sur une ou des mission(s) similaire(s)
- Connaissances indispensables de la pêche professionnelle
- Expériences et compétences dans le domaine de la concertation
- Maitrise des outils informatiques
- Connaissance des logiciels de cartographie (QGIS)
- Capacité d'adaptation face à la diversité des interlocuteurs/acteurs
- Qualités relationnelles, aisance à l'oral et capacité d'écoute et de dialogue
- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation

RÉMUNÉRATION

Selon ancienneté et expérience professionnelle antérieure acquise dans une fonction identique ou similaire et convention collective en vigueur du CDPMEM du Morbihan.

Candidature (curriculum vitae + lettre de motivation + 1 à 2 contacts de référence + prétentions salariales) à adresser par mail <u>avant</u> le 30 mars 2022 avec pour objet « Candidature remplacement EMR 2022 » :

A l'attention de : Monsieur Olivier LE NEZET, Président du CDPMEM 56

<u>A</u>: Audrey OLIVIER (<u>aolivier@bretagne-peches.org</u>) et Marine BARBIER (<u>mbarbier@bretagne-peches.org</u>)

cdpmem56@bretagne-peches.org - www.cdpmem56.fr